



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

COM : Wallis et Futuna

Question au Gouvernement n° 1614

Texte de la question

PRÉVENTION DES RISQUES DE TSUNAMI À WALLIS-ET-FUTUNA

M. le président. La parole est à M. Albert Likuvalu, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Albert Likuvalu. Madame la secrétaire d'État chargée de l'outre-mer, deux puissants séismes de magnitude 5,2 et 6,1 viennent de secouer à nouveau, pas plus tard qu'hier, le Vanuatu et les Samoa dans le Pacifique. De telles catastrophes naturelles ont récemment provoqué de graves dégâts et causé des pertes humaines surtout dans la région Asie-Pacifique. Elles nous interpellent sur nos responsabilités en matière de sécurité et de prévention face à ces dangers sur le territoire national.

Les conséquences de ces catastrophes sont très graves et les risques sont permanents. Les chiffres fournis par l'AFP en sont la preuve : plus de 1 000 morts à l'île de Sumatra, plus de 700 aux Philippines et près de 200 aux îles Samoa.

Nous pouvons saluer l'initiative de l'État français qui, après le séisme de magnitude 8 du 29 septembre dans les îles Tonga et Samoa, leur a envoyé deux avions militaires CASA.

Cette aide de l'État aux pays étrangers me donne l'occasion de m'interroger sur le cas précis de la collectivité de Wallis-et-Futuna, située à quelques centaines de kilomètres des îles Samoa. Cet archipel ne disposant pas localement d'un central téléphonique permanent, pour raisons budgétaires, n'a pas pu recevoir à temps l'information alors que la menace de tsunami était bien réelle.

Madame la secrétaire d'État, vous le savez, face à ces catastrophes, la collectivité de Wallis-et-Futuna a peu de moyens. Aussi, quand allez-vous mettre en place de vrais moyens de communication, des moyens plus efficaces de sécurité et de prévention, avant que d'autres catastrophes ne provoquent des dégâts et des pertes humaines ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Mme Chantal Jouanno, *secrétaire d'État chargée de l'écologie*. Monsieur le député, je vous prie d'excuser l'absence de Mme Marie-Luce Penchard, retenue au Sénat par les questions crible.

Comme vous l'avez dit, le drame des îles Samoa a été d'une violence humaine extrême qui nous rappelle que la question des changements climatiques nous affectera essentiellement par des catastrophes climatiques majeures, même si celle-ci est un peu différente.

Dans la zone Pacifique, des dispositifs d'identification des tsunamis ont été mis en place, notamment avec le laboratoire du CEA à Tahiti en coopération avec le centre d'Hawaï. Dans l'Océan indien, nous disposons d'un centre à La Réunion. Ces deux centres fonctionnent bien.

Quatre sirènes de tsunami ont été installées en 2008 dans les îles de Wallis-et-Futuna. Il en manque encore trois, puisque l'objectif est d'en installer sept, et le Secrétariat d'État à l'outre-mer s'est engagé à régler la question du financement de ces trois derniers dispositifs d'alerte.

Une partie de la population vivant dans le nord et le sud de l'île n'a pas pu, semble-t-il, entendre ces sirènes. Nous allons demander au préfet de refaire des exercices pour comprendre pourquoi ces personnes ne les ont pas entendues, car s'il faut détecter les tsunamis, encore faut-il alerter les populations.

Par ailleurs, la mise en place d'un programme d'équipement en marégraphes est prévue en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna. Ainsi, deux marégraphes sont programmés pour l'année 2010 à Wallis-et-Futuna. C'est ainsi que nous espérons pouvoir identifier les tsunamis le plus rapidement possible et

surtout alerter les populations.

Enfin, en Méditerranée, un dispositif d'alerte sera opérationnel à l'horizon 2012 pour prévenir les populations en moins d'un quart d'heure.

Données clés

Auteur : [M. Apeleto Albert Likuvalu](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1614

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 octobre 2009